



Département du Lot		
Commune de VALROUFIE		
PLAN LOCAL D'URBANISME ELABORATION		
	Limite de zone	
	Zone inondable	
	Emplacements réservés	
	Chemins remarquables protégés au titre de l'article L 123-1§7 du Code de l'Urbanisme	
	Patrimoine remarquable protégé au titre de l'article L 123-1§7 du Code de l'Urbanisme	
<small>(L'autoroute A 20 figure sur ce plan à titre indicatif dans la mesure où elle n'a pas été renseignée sur le cadastre original)</small>		
4.1.2 - Plan au 1/5000e		
ATELIER SOL ET CITE G.FRESQUET/B. FRAUCIEL Urbanistes Architectes DPLG 23 ROUTE DE BLAGNAC - 31000 TOULOUSE FAUBOURG DE NARCES - 48000 MONTCLAU TEL : 05.61.57.86.43 - FAX : 05.61.57.97.78 E-MAIL : SOLETCITE@WANADO.FR		4.1.2